

DEC212583DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Philippe Cavelier, délégué régional de la circonscription Ile-de-France Meudon (DR05)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 portant nomination de M. Philippe Cavelier aux fonctions de délégué régional de la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu le projet de promesse de vente portant sur le bien immobilier sis 1 rue Claude Matrat, Issy-les-Moulineaux (92130) composé des lots de copropriété n° 235, n° 604 et n°1108 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe Cavelier, délégué régional de la circonscription Ile-de-France Meudon, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, tout acte notarié nécessaire à la réalisation de la vente portant sur le bien immobilier sis 1 rue Claude Matrat, Issy-les-Moulineaux (92130) composé des lots de copropriété n° 235, n° 604 et n°1108.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

